

K.F.V.

REPUBLIQUE DU DAHOMÉY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DÉFENSE NATIONALE

S O M M A I R E

Nomination d'Officiers

SECRET N° 70-250/CP/DN.-

du 25 Septembre 1970

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
- VU l'Ordonnance n° 70-34/CP. du 7 Mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel ;
- VU le Décret n° 70-81/CP. du 7 Mai 1970, portant formation du Gouvernement ;
- VU la Loi n° 60-32 du 28 Juillet 1960, portant création des Forces Armées Dahoméennes ;
- VU l'Ordonnance n° 69-34/PR. du 17 Octobre 1969, portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Dahoméennes ;
- VU l'Ordonnance n° 70-42/CP/DN. du 24 Juillet 1970, portant organisation Générale de la Défense Nationale ;
- VU l'Arrêté n° 492/DSFA. du II Septembre 1961, portant création de la Gendarmerie Nationale ;
- SUR PROPOSITION de la Haute Autorité chargée de la Défense Nationale
- Le Conseil des MINISTRES entendu :

SECRET :

ARTICLE 1er.— Sont nommés au Grade de Sous-Lieutenant les élèves-Officiers dont les noms suivent :

ASSI, Didier

ZODEHOUGAN, Edouard

ARTICLE 2.— Le présent Décret prend effet à compter du ~~1er~~ 1er Septembre 1970

..../.2

ARTICLE 3.- Le MINISTRE de la Défense Nationale est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 25 Septembre 1970

Par le Conseil Présidentiel,



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN.



Hubert MAGA.



Sourou MIGAN-APITHY.

pr le Ministre des Finances absent,
le Ministre des Postes et Télécommu-
nications, chargé de l'intérim,



Karl AHOUANSOU

Ampliatiions : PCP 6 - MCP 4 - Ministères 11 - CS 6 - HC 3 -
DN 8 - EMAT-EMGN 16 - SGG 4 - IAA-DCCT-DIM-IGF-DB-CF-DC-Solde 8
JORD-Gde Chanc. 2 - Intéressés 2 - DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6.